

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	15 mars 2018	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	15 mars 2018	En exercice : 50 Présents : 36 Votants : 50

Séance du mercredi 21 mars 2018

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi vingt et un mars deux mille dix-huit à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN (arrivé à 19 h 37), Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Hassan LARIBIA, Mme Bernadette MONNIER, M. Jean-Yves MESNY, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Daniel EMERY, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, procuration à M. Michel DEFRANCE
M. Patrick LEMAISTRE, procuration à Mme Catherine DECUYPER
M. Serge BLOUET, procuration à Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU
M. Claude PERREAU, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Jean-Yves MESNY
Mme Monique PAUTRÉ, procuration à M. Nicolas SORET
M. Benoît HERR, procuration à M. Bernard MORAIN
M. Thierry LEAU, procuration à M. Didier MIGNON
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. Bruno JAN
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT
Mme Eliette ITALIANO, procuration à M. Laurent CHAT
M. Alain PETER, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC
M. Gilles-Maxime POIBLANC, procuration à M. Guy BOURRAS
M. Lionel BOUTIN, suppléé par Daniel EMERY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : approbation du compte administratif du budget principal, exercice 2017

Objet : approbation du compte administratif du budget principal, exercice 2017

Le Compte Administratif du **budget principal** est exposé au Conseil Communautaire, par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur Nicolas SORET, Président de la Communauté de Communes du Jovinien, **quitte la séance** pour le vote de ce Compte Administratif,

M. Christian ROTILIO, Vice-Président, a été désigné pour présider lors du vote du compte administratif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu la délibération du 16 février 2017, n° FI/2017/08 relative au vote du budget principal 2017,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et du Compte de Gestion de la Trésorière de Joigny,

Considérant la réunion de la commission des finances en date du 8 mars 2018

,
Considérant la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 8 mars 2018,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré à l'unanimité,

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2017 tel qu'il est annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

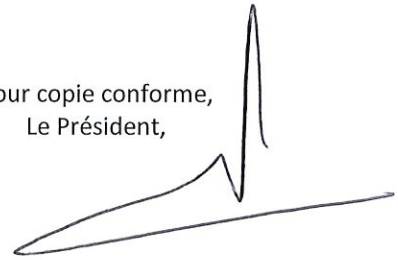
. synthèse du compte administratif du **budget principal** :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1 685 863,86		924 904,90		2 610 768,76
Opérations de l'exercice	9 236 283,54	9 252 839,86	2 953 419,06	1 507 853,88	12 189 702,60	10 760 693,74
Totaux	9 236 283,54	10 938 703,72	2 953 419,06	2 432 758,78	12 189 702,60	13 371 462,50
Résultat de clôture 2017	1 702 420,18		-520 660,28		1 181 759,90	
Restes à réaliser			2 612 225,46	2 333 212,00	2 612 225,46	2 333 212,00
Résultats définitifs 2017	1 702 420,18		-799 673,74		902 746,44	

AUTORISE le président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ce compte administratif 2017 du budget principal.



Pour copie conforme,
Le Président,



Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 10/04/2018

Date de publication : 10/04/2018

